

Piézomètre PZ2

L'intervention pour la réalisation de la pose des piézomètres PZ2 s'est effectuée de la manière suivante :

- Réalisation d'un forage de 117.00 m de profondeur, en diamètre 330 mm jusqu'à 30.00 m/TA en méthode Rotary, puis en diamètre 180 mm en méthode marteau fond de trou.
- Mise en place d'un tubage PVC en diamètre 90 mm, plein de 117.00 à 116.00 m/TA, crépiné de 116.00 à 89.00 m/TA et plein de 89.00 à 0.00 m/TA.
- Mise en place de graviers 2-4 mm de 117.00 à 11.00 m/TA.
- Mise en place d'un bouchon de compactonite en bille de 11.00 à 10.00 m/TA.
- Cimentation de 10.00 à 0.00 m/TA.
- Soufflage du piézomètre de 4 heures.
- Pompage pendant 4 heures.
- Pose d'un capot de protection dépassant d'au moins 0.50 m, muni d'un cadenas.
- Réalisation d'une margelle béton de 3 m².



Piézomètre PZ2

A noter que ce sondage a été doublé car le PVC s'est cassé da le premier forage.